

## DECHARGE N° 05/LBC/P.2020-2022 (FIN CONTRAT)

Je soussigné AMEGAN-AHO H. KUZUGBE, propriétaire de l'immeuble PAULINA demeurant et domicilié à Lomé-Kodjoviakopé, 378 Rue, PALMA-52 KOD: 07 BP 7603 LOME 07, Cel: 90155672 LOME-TOGO, reconnais avoir reçu la somme de DIX MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE MILLE (10 260 000) FRANÇS CFA, par chèque N° 2331130, de la SOCIÉTÉ SANLI AFRIQUE DÉVELOPPEMENT à LOME-TOGO.

ladite somme représente le payement des loyers de la période de 1er juillet 2020 au 30 juin 2022 suivant le contrat de bail en date à Lomé du 15/07/2012 est payée après déduction de la T.F. exercice 2013,2018,2020,2021 et 2022 soit un montant de QUATRE MILLIONS CINQ CENT MILLE (4.500.000) FRANCS CFA.

En foi de quoi, je délivre la présente décharge pour servir et valoir ce que de droit.

Lomé, le

Le Propriétaire,

H.K. AMEGAN-AHO